

# Chiens dangereux/catégorisés

## (Au Luxembourg)

### Qui est concerné ?

- American Staffordshire Terrier
- Staffordshire Bull Terrier
- Tosa
- Mastiff
- Croisés de ces races non inscrits à un livre généalogique reconnu



Tout chien ayant mordu ou montré de l'agressivité peut aussi être concerné, selon décision communale.

### Obligations du propriétaire

- Identification par puce électronique, avant l'âge de 4 mois
  - Déclaration à la commune du détenteur, au plus tard à 4 mois
- (Certificat vétérinaire attestant la race, l'identification et la vaccination antirabique)
- Assurance responsabilité civile obligatoire
  - Stérilisation (mâle et femelle) avant l'âge de 18 mois
  - Demande d'autorisation auprès de l'ALVA pour détenir ce type de chien

Formation obligatoire : "Hondsführerschäin"

Organisée par la L.A.K. (Association luxembourgeoise des vétérinaires pour petits animaux)

Cours théoriques obligatoires pour :

- Les détenteurs de chiens de races concernées
- Toute personne voulant promener ce type de chien
- Propriétaires de chiens ayant causé un incident déclaré

Durée : 12 heures (2 samedis - 2x 6h)

Test écrit (QCM) à la fin

Ces cours sont ouverts à tous : ils sont aussi recommandés avant d'adopter un chiot ou pour mieux comprendre le langage et le comportement canin.

**Plus d'informations sur [chiens@alva.etat.lu](mailto:chiens@alva.etat.lu)**

**Liens utiles sur LAK**

**Plus de détails disponibles sur le site du ministère de l'Agriculture et de l'ALVA.**

Team Terres Rouges

